

Fiche destinée aux parents
Vaccin pneumococcique conjugué Prevenar®

Les maladies d'enfance sont nombreuses. Il s'agit en général d'infections virales qui se manifestent surtout en automne et en hiver et qui provoquent fièvre, rhume, toux, diarrhées, vomissements ou des boutons sur la peau. Ces maladies sont souvent bénignes et les complications sont très rares. Personne ne propose donc de vacciner contre ces maladies d'enfance sans gravité. Malheureusement, certaines maladies contagieuses sont beaucoup plus dangereuses et peuvent conduire à de graves complications voire être mortelles malgré les meilleurs traitements. Dans certains cas, il est possible de protéger son enfant de ces risques en apprenant à son système immunitaire à se défendre grâce à une vaccination. Les vaccins contiennent des morceaux de microbes, ou des microbes affaiblis ou tués, auxquels le corps réagit comme s'il s'agissait d'une infection naturelle en construisant ses défenses. Cet entraînement permet à l'organisme de se préparer en fabriquant des défenses capables de neutraliser les microbes dangereux –et d'éviter ainsi la maladie et ses complications. De plus, chaque fois qu'un enfant est protégé contre une maladie contagieuse, il ne risque plus de contaminer les autres enfants de son entourage. Ainsi, plus le nombre d'enfants vaccinés augmente, plus les maladies deviennent rares. La vaccination figure de ce fait parmi les plus grands succès de la médecine préventive.

La vaccination contre les pneumocoques protège contre des infections pouvant être graves, voire mortelles. Les pneumocoques sont des bactéries qui peuvent causer de nombreuses maladies plus ou moins graves : des otites moyennes, désagréables mais ne menaçant pas la vie, des pneumonies pouvant provoquer des complications respiratoires, jusqu'aux méningites et infections généralisées du sang (septicémies) pouvant, elles, être mortelles. Depuis que le risque le plus élevé de méningite des nourrissons a été contrôlé par la vaccination contre *Haemophilus influenzae b* (Hib), les méningites à pneumocoques occupent la première place dans les deux premières années de vie. On estime que les pneumocoques causent chaque année en France au moins 150 méningites, quelques milliers de bactériémies ou septicémies, des dizaines de milliers de pneumonies, plusieurs centaines de milliers d'otites moyennes, ainsi que quelques dizaines de décès chez des enfants âgés de moins de 5 ans. Le vaccin conjugué contre les pneumocoques protège à 95% contre les maladies sévères, à 70% contre les pneumonies et à 30% contre les otites à pneumocoques.

Quel est l'âge idéal pour vacciner contre les pneumocoques ? C'est durant les premières années que votre enfant est le plus menacé par les maladies graves, dites invasives, à pneumocoques (méningite ou septicémies). Ce risque commence tôt, dès quelques semaines après la naissance, parce que les anticorps transmis par la mère disparaissent rapidement, même si l'enfant est allaité. Certaines infections à pneumocoques doivent être traitées à l'hôpital. Mais souvent, même les soins médicaux les plus performants surviennent trop tard ou ne permettent pas d'éviter des séquelles graves persistant à vie. Il est donc recommandé de le vacciner le plus tôt possible. Trois doses de vaccins sont habituellement suffisantes pour une protection optimale. Ces vaccins peuvent être faits en même temps que les vaccins de base des nourrissons, à l'âge de 2 mois, 4 mois et 12 mois. Il est important de respecter ce schéma pour obtenir une protection précoce. Tous les enfants de moins de deux ans, même en bonne santé, ont un risque de maladies graves à pneumocoque. La vaccination leur est recommandée. A partir de l'âge de 2 ans pour les enfants en bonne santé, le risque de maladie à pneumocoques diminue. Par contre, certains enfants

avec un problème de santé durable doivent être protégés par des injections supplémentaires. Si c'est le cas pour votre enfant, votre médecin vous en informera.

Ne pas le vacciner contre les pneumocoques fait courir à votre enfant certains risques. Grâce à la vaccination de base contre *Haemophilus influenzae b*, le nombre de méningites des nourrissons a pu être diminué de moitié. Mais cette vaccination ne protège pas contre les infections à pneumocoques, devenues maintenant la cause la plus importante d'infections bactériennes graves des jeunes enfants. Ce danger peut être presque totalement évité par une vaccination complémentaire contre les pneumocoques.

Le vaccin conjugué contre les pneumocoques

Dans le vaccin conjugué Prevenar®, les sucres des capsules des pneumocoques sont attachés à une protéine. Il contient un adjuvant sous forme de phosphate d'aluminium, qui augmente la réponse du système immunitaire. Ce vaccin 7-valent protège contre les 7 types de pneumocoques les plus fréquents, qui causent en France plus des deux tiers des infections à pneumocoques des petits enfants. Il peut être réalisé dès l'âge de 2 mois. La protection contre les maladies dites invasives comme les méningites est alors excellente. Ce vaccin est administré par injection dans le muscle.

Les effets secondaires du vaccin contre les pneumocoques

Ce vaccin conjugué a été développé spécialement pour les nourrissons. Il est en général très bien supporté. Parmi les effets secondaires, peuvent survenir un état fébrile (1 à 2 enfants sur 10) ou une réaction locale avec rougeur ou tuméfaction douloureuse au site d'injection (1 à 2 enfants sur 10 vaccinés). Une fièvre supérieure à 39°C survient chez 1 à 3 enfants sur 100 vaccinés. Si la fièvre est très élevée, une convulsion fébrile peut apparaître. Il est donc important de contrôler la température de l'enfant après vaccination. Ces effets secondaires désagréables et passagers ne sont rien en comparaison des bénéfices d'une protection contre les pneumocoques. D'autres problèmes ont été rapportés après cette vaccination, mais si rarement (1 sur 100000 ou 1 million) qu'il est difficile de dire si le vaccin est en cause ou s'il s'agit d'une coïncidence. Il est important de savoir que ce vaccin ne surcharge pas le système immunitaire et qu'il n'augmente pas le risque de développer des allergies ou d'autres maladies plus tard dans la vie. Si un problème particulier vous inquiète, parlez-en à votre médecin.

Coût de la vaccination contre les pneumocoques Les bénéfices de cette vaccination sont considérés comme importants. Son coût est donc pris en charge à 65% par la sécurité sociale, les 35% restants étant pris en charge par les mutuels ou la CMU.

Votre médecin vous conseille la vaccination contre les pneumocoques pour le bien-être de votre enfant.

La vaccination contre les pneumocoques est recommandée en France à tous les enfants de moins de 2 ans. Attraper une maladie grave causée par les pneumocoques est un risque réel pour les petits enfants, un risque qui peut être contrôlé en vaccinant les nourrissons avec un vaccin efficace et bien toléré. Dans les pays où cette vaccination est recommandée à tous les enfants, une diminution impressionnante des maladies causées par les pneumocoques a été observée. Un enfant bien vacciné est moins souvent porteur des pneumocoques contenus dans le vaccin et ne peut donc pas le transmettre, ce qui protège aussi son entourage, y compris les grands-parents.